

les Coursives d'Empalot

Vie d'un quartier
dans la ville

Mon Quartier, ma Santé!

Contre la violence faite aux femmes La Case de Santé



le coup de gueule
(qui n'en est pas un)



L'édito

La ministre des Affaires Sociales, Marisol Touraine et l'ancien ministre de la Ville, François Lamy, avaient signé une convention qui vise à améliorer l'accès aux soins et aux prestations sociales dans les quartiers défavorisés. Centrés "un millier de quartiers prioritaires", contre 2500 actuellement, les 500 millions d'euros de budget du ministère de la Ville étaient prévus pour trois ans, avec des objectifs chiffrés, assortis d'un calendrier. Le constat partagé amène à affirmer que « L'accès aux droits sanitaires, aux droits sociaux, aux soins, à l'éducation à la santé et à la prévention, représente un enjeu majeur dans les quartiers populaires. ». Dans cet esprit, la convention prévoit trois chantiers : 1- La question centrale de l'accès aux droits ; 2- Dans le domaine de la santé et de l'action médico-sociale et 3- Dans le domaine de la cohésion sociale. Qu'en est-il vraiment ? C'est le dossier du mois.

Bonne lecture...

La citation

« La santé est le trésor le plus précieux et le plus facile à perdre ; c'est cependant le plus mal gardé. »

Chauvot de Beauchêne.
Chirurgien du Roi Charles X.

Le sommaire

les brèves	4
le thème du mois	6
Mon Quartier, ma santé!	
les témoignages	8
les interviews	10
le thème du mois	12
L'initiative...	13
Contre les violences faites aux femmes.	
une fenêtre sur...	14
La Case de Santé.	
l'agenda	15

Le coup de cœur

Jours 2 fête

Aidons nous, Le Centre Social, Empalot Services, Générations Solidaires, Hasur-e, le LAEP la Bobine, la Médiathèque Empalot et Mille et Une Couleurs vous proposent, pour ces fêtes de fin d'année, deux jours de fête, de spectacles, d'animations avant de finir avec le traditionnel bal.

Journée Enfants / Familles: Mercredi 17 décembre à la Maison des Associations (ancienne caserne Niel) entrée rue du Férétra. Spectacles enfants « Petit rendez-vous à la campagne » avec la Cie Rouge les Anges séances à 9h30 et 11h les familles sont invitées à participer à la séance de 11H « In Circus Polaris » avec la Cie le Goupil 14h 45.

Journée Familles / Séniors : Jeudi 18 décembre au Gymnase Andre Daste. Spectacle de Magie avec le Magyc Darcy show. Goûter et bal avec l'orchestre Lebrun à partir de 14h. Tous les spectacles sont offerts aux habitants et usagers du quartier d'Empalot

Rens : Empalot Services 05 61 25 64 45. Générations Solidaires 05 61 52 72 38.

Mes écoles



C'est un nouveau découpage administratif qui prive les écoles du secteur d'Empalot de leur statut de zone d'éducation prioritaire (zep) et qui est à l'origine de la grogne des enseignants et des parents d'élèves. Alors

que l'inspection académique promet de maintenir les moyens en l'état à la rentrée 2015 de nombreux blocages et manifestations se répètent depuis plus d'un mois. À ce jour la FCPE a obtenu la tenue en janvier 2015 d'un CDEN (comité départemental de l'éducation nationale) sur la carte de l'éducation prioritaire en Haute-Garonne. Il faut dire que l'annonce par les syndicats de ce redécoupage a de suite inquiété les enseignants et les parents d'élèves des cinq écoles du quartier d'Empalot : Pour résumer, dans le cadre de la refondation des zep, les classes élémentaires et maternelles du quartier ne seront plus intégrées au dispositif prioritaire à la rentrée 2015. Pourtant, la situation sociale des élèves n'a pas changé depuis la mise en place du premier dispositif en 1982. C'est l'évolution des critères de classement

qui viennent d'exclure le secteur du dispositif qui jusqu'ici limitait le nombre des élèves à 21 au lieu de 27 dans les classes élémentaires, et à 25 au lieu de 32 en maternelle. D'ailleurs pour tenir compte des spécificités un enseignant supplémentaire non directement affecté à une classe avait été recruté. Et les cinq établissements se partageaient les services d'un maître dit «inter-degré» chargé de faire le lien entre les écoles et le collège, ainsi que d'un conseiller et d'une assistante pédagogique. Et dont à partir de la rentrée 2015, les nouveaux réseaux d'éducation prioritaire seront définis en fonction de leur collège de rattachement et malheureusement dans ce nouveau découpage Empalot n'a pas de chance, car aucun des trois collèges (Berthelot, Zola et Jean-Moulin) n'est classé comme prioritaire. Les enseignants et les parents d'élèves sont donc sur le qui-vive et restent mobilisés. ■



Merci



Chaque dernier week-end de novembre, les Banques Alimentaires sollicitent le grand

public pour leur Collecte Nationale. C'est un rendez-vous solidaire durant lequel quelques bénévoles collectent des denrées dans les magasins de la grande distribution. Sur notre quartier se sont les enfants des ateliers d'AIFOMEJ qui ont fait le pied de grue devant le petit Casino et demandé aux badauds de faire un geste. Chaque produit est redistribué dans le département où il a été collecté afin que cette aide « bénéficiaire » localement aux personnes démunies. ■

Plénière...



C'est dans un climat tendu que s'est déroulé, début novembre, la séance plénière du Conseil de Quartier à laquelle étaient conviés les élus et représentants de l'État tels Mme Belkacem maire de quartier, Mr Pignard conseiller général, Mr Borgel député, Mme Galthié déléguée du préfet, Mr Krouk (Pôle Emploi), Mme Laurens-Marguerite (Habitat Toulouse) et Mr Merault, officier de police et responsable de la division du Mirail. Des échanges et débats ont notamment concerné la thématique logement et en particulier le futur du bâtiment 19 et du dysfonctionnement du dispositif PASS. Ont été également soulevées des questions de sécurité (police de proximité où en est-on ? La question des chiens dangereux...). Ont été abordées et soulevées les questions de nuisances sonores tard dans la nuit et la propreté en pieds d'immeubles.

Ont été discutés également la question de l'emploi et du fort taux de chômage sur le quartier et comment faciliter une politique incitative d'embauche de personne du quartier sur des chantiers ou des actions réalisées sur le territoire concerné ? Autant de questions auxquelles les intervenant-e-s ont tenté de répondre, malgré les cas particuliers. Plus de deux heures de discussions qui laissent malgré tout planer un doute sur certaines questions. Prochain rendez-vous le 19 décembre à la Maison des Associations (Niel) à 19h pour la réunion publique « Commission de Quartier » organisée par la Ville dans le cadre du dispositif « Démocratie Locale » où seront abordés les dispositifs relatifs à l'emploi, la formation, l'insertion et leurs applications pour le quartier ; le plan local de stationnement ; les travaux de voirie ; un point d'information sur le Grand Projet de Ville et des sujets divers. ■



Le coup de ♥ de la Médiathèque

Ce que le jour doit à la nuit / Yasmina Khadra.



Ce roman est une pure merveille. L'auteur nous invite à une traversée: celle du destin de Younes Mahieddine et celui de son pays l'Algérie. Younes est le fils pauvre d'une famille qui se fait évincer de ces terres pour émigrer à Oran, dans des conditions misérables. Younes est confié à son oncle,

pharmacien, marié à une française. Il devient Jonas et reçoit une éducation soignée. Younes-Jonas évoluera comme il pourra entre les deux communautés, pas forcément sans dégâts. Bref un roman sur la douleur d'un peuple, sur ses valeurs, ses idéaux, son histoire, son honneur, sa fierté, ses charmes et ses espérances. Un très beau livre, plus doux que les précédents, plus nostalgique «nostalgérique» comme le dit si bien l'auteur. Une très belle histoire d'amitié surtout, plus forte que la vie, que l'amour, que les préjugés et les différences... Isabelle ■

La santé des quartiers populaires.

Inégalités des territoires...



Camion dépistage diabète sur la place commerciale

Santé en général

Les dimensions sociales et spatiales de nos sociétés sont intimement imbriquées. Les inégalités sociales et économiques s'inscrivent dans le territoire des métropoles et se traduisent, dans les quartiers populaires notamment, par des problèmes spécifiques de santé et de ruptures sociales dont certains sont mal repérés par les dispositifs et politiques publics, malgré un effort considérable pour réduire ces inégalités, mais qui peuvent conduire à une dégradation tant de la sécurité sanitaire collective que de la cohésion sociale des habitant-e-s.

Nombreuses sont les personnes qui connaissent en effet des difficultés dans plusieurs domaines à la fois comme l'emploi, le logement, les conditions de vie au sens plus général, mais aussi l'intégration sociale (par exemple, la perte du réseau social lié à la perte de l'emploi, la fragilité des réseaux d'entraide voir familiale ou encore la participation incertaine à toute forme de vie sociale

associative ou institutionnelle) et la santé (comme la morbidité physique et mentale, comme les conditions et modalités de recours aux soins). On peut en outre s'interroger sur la manière dont les habitant-e-s des quartiers populaires vivent leur appartenance à ces quartiers, et sur son influence quant à leur bien-être. Cette appartenance peut en effet constituer un handicap supplémentaire pour l'insertion sociale et la santé des individus en raison par exemple d'un environnement partiellement dégradé ou encore d'effets de désignation stigmatisant, de repli sur soi. Mais elle peut aussi constituer un atout si, par exemple, le quartier est source d'identifications positives, si des solidarités inter-individuelles y sont préservées ou si l'offre de services socio-médicaux y est favorisée et adaptée.

D'une manière générale, pour les individus, les difficultés rencontrées sur le plan social et au plan sanitaire sont d'autant plus problématiques que les formes traditionnelles de sociabilité et de solidarité s'affaiblissent.

En ce qui concerne la santé, des travaux de recherche ont montré, depuis plusieurs décennies, un effet spécifique des inégalités socio-économiques sur la mortalité et la morbidité. Cependant, pour reprendre le constat du Haut Comité de la santé publique, « la limite des approches actuelles est de rester essentiellement descriptives. Elles nous renseignent assez peu, au niveau individuel, sur les causes qui conduisent les personnes à ces situations sanitaires péjoratives et, au niveau collectif, sur les nouvelles formes



de vulnérabilité et de précarité sociale et sanitaire». Si cette approche locale de la santé permet de réaliser des diagnostics de territoires et de mener des actions ciblées d'aménagement du territoire et de santé publique, elle correspond également à une reconnaissance des effets des quartiers sur le bien-être des populations, leur état de santé et leur recours aux soins. Le CODES (Comité Départemental d'Education pour la Santé) a fait passer, en 2007-2008, une sorte de bilan de santé au quartier d'Empalot faisant ressortir une image actualisée du quartier vue à travers le prisme de la santé. Une démarche semblable entreprise en 1991 avait donné naissance au fil des allées, un collectif proposant d'une part un accompagnement et une orientation sur toutes les questions d'éducation à la santé et poursuivant, d'autre part, des actions engagées dans le cadre de la toxicomanie, l'alcoolisme, l'accès au soin et la prévention.

Exemple Empalot

En cohérence avec le PNNS (programme national nutrition santé) et dans le cadre du Plan Municipal de Santé 2010-2013 et des Ateliers Santé Ville (ASV), la Ville de Toulouse a mis en oeuvre un projet municipal coordonné de santé nutritionnelle sur son territoire, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ce projet s'est inscrit dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé,

incluant la mise en oeuvre d'actions portées par les services municipaux de la ville et les acteurs territoriaux associatifs. Le collectif le Fil des Allées, aujourd'hui ASEER, anime par exemple depuis 2011, avec l'Atelier Santé Ville d'Empalot et les partenaires associatifs et institutionnels, la Semaine Manger Bouger à l'automne. Il est proposé aux habitant-e-s du quartier une semaine de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et à la pratique d'activités physiques adaptées. L'ASEER est devenu un relais d'informations qui fait venir des spécialistes dans le quartier d'Empalot, un réel relais de prévention auprès des publics à risques. Nombreux sont ceux qui rappellent tout de même qu'il y a de moins en moins de plan, car ce n'est plus une priorité, les quartiers populaires sont passés dans le droit commun. ■





Témoignages sur le thème du mois :
« Mon Quartier, ma Santé! »

F. 52 ans

Franchement il y a pire on a la chance d'avoir de bons médecins, d'ailleurs ils sont plus que des médecins... il n'y a qu'à voir le monde dans les salles d'attente. Ils sont un réconfort pour nos têtes, car ce n'est pas facile tous les jours... Ils pourraient sans problème ouvrir d'autres cabinets ailleurs et ils seraient beaucoup plus riches ! Mais je pense qu'ils savent ce qu'ils gagnent humainement en travaillant là...

R. 64 ans

Je tordrais bien le cou à celui qui a dit que le travail c'est la santé (rires..), j'y ai laissé quand même la mienne. Mais bon tant qu'il y a du souffle, il y a de la vie...

S. 50 ans

Question santé, je n'ai pas de problème particulier. J'aime prendre soin de moi, et une fois par semaine, je vais nager à la piscine... et je marche beaucoup.

T. 37 ans

Il y a des ateliers santé qui permettent à chacun de prendre un vrai temps pour penser à soi, à sa santé, parfaire ou acquérir de nouvelles connaissances, mais aussi de consolider les liens avec les autres habitants qui sont confrontés à l'isolement. Et rien que pour ça, c'est formidable, car on est mieux dans sa tête et donc dans son corps.

A. 45 ans

Je savais bien que fumer depuis 25 ans, c'était risqué, mais comme, en plus, mes analyses de cholestérol étaient mauvaises, j'ai pris au sérieux ce que mon médecin m'a dit. Cigarette, cholestérol, surpoids : je cumulais les facteurs de risque. Si je n'agissais pas, je pouvais faire un accident cardiovasculaire. Du coup, je pense sérieusement à arrêter la cigarette et j'ai déjà revu mon alimentation.

F. 14 ans

Aujourd'hui je suis en bonne santé, rien à signaler peut-être un peu les dents mais ça va!

M. Quelques printemps

Par exemple moi je suis diabétique de type 2 et le plus contraignant, ce sont les contrôles au bout des doigts et les dosages d'insuline, mais on s'y fait. C'est vrai que le stress et les contrariétés influencent les résultats des tests. Un diabète bien suivi et connu ne perturbe pas trop la vie courante.

Catherine Ballester

Éducatrice santé au Centre d'Examens de Santé.

Le bilan de santé est ouvert à tous les assurés du régime général à partir de 8 ans, il est gratuit et on peut le passer une fois par an. Le bilan consiste en plusieurs examens, d'abord une prise de sang, puis suivant le suivi un test de l'audition, un électrocardiogramme et une épreuve fonctionnelle respiratoire. Alors, tous ces examens sont modulés en fonction des facteurs de risques et du suivi des personnes. Et finir par un entretien avec un médecin du Centre d'Examens de Santé. Ces examens se déroulent au 12 place St Étienne à Toulouse. On peut s'inscrire par plusieurs moyens comme par téléphone au 05 61 14 75 75, par internet (ameli/cpam31/bilandesante) par courrier (CPAM de la Haute-Garonne Centre d'Examens de Santé 31093 Toulouse cedex 9) ou en se rendant directement au centre.

M-C. 54 ans

On se sent parfois abandonné avec tous les structures de santé qui ferment une à une, le déremboursement de certains médicaments etc...Dès fois on pense qu'ils se font de l'argent sur notre santé.

Brigitte Garcia

Animatrice Santé
Prévention/Éducation Pour La Santé
CPAM Haute-Garonne



En quoi consiste SOPHIA ?

C'est un service de l'Assurance Maladie qui permet aux patients diabétiques d'être accompagnés. On leur explique au travers de différents supports comment mieux vivre avec leur maladie. Malheureusement une fois qu'on a cette maladie inéluctable on ne peut pas en guérir, par contre ce qu'on peut faire et qu'on a réussi à mesurer c'est qu'on peut limiter l'apparition des complications. Et les complications suite au diabète sont très importantes, c'est le premier cas pour cette maladie de cécité (perte de la vue) et d'amputation dans notre pays. Alors comment ces complications arrivent, c'est à dire, les personnes qui ne font pas régulièrement les examens de suivis s'exposent à ce genre de complications. Donc, il y a tout un tas d'examen qui sont recommandés comme aller chez le dentiste, chez l'ophtalmologiste, les soins des pieds sont importants également, surveiller la glycémie, les reins... enfin il y a tout une liste d'examen de suivis qui sont conseillés et qui permettent aux personnes, qui font régulièrement ces examens de mieux vivre avec leur maladie et de limiter l'apparition de ces complications et de stopper leur diabète. Il est important de ne pas négliger également l'activité physique (marcher 30 min au minimum tous les jours) et avoir une alimentation équilibrée.

Sophia c'est gratuit, les patients diabétiques qui répondent à certains critères d'éligibilité (âge, dépendre du régime général), reçoivent

à la maison une plaquette qui explique tout, un bulletin d'inscription qu'il suffit de dater et de signer puis le renvoyer avec une enveloppe T à l'adresse mentionnée. Après ils seront adhérents de SOPHIA, c'est-à-dire qu'ils recevront tous les trois mois un journal et des brochures-conseils. Il y a une plateforme téléphonique, au 0811 709 709, où des infirmiers conseillers santé vont faire un programme personnalisé pour chaque personne. C'est à dire ils vont convenir ensemble de la fréquence des appels, de l'établissement d'un agenda et permettre aux personnes de poser des questions qu'elles n'ont pas osé ou oublié de poser à leurs médecins. Après il y a un site internet très bien fait (ameli/sophia.fr) où les personnes retrouveront tous les documents en version numérique et de nombreuses informations. Bien évidemment tout ça est en complément des conseils du médecin traitant, ce n'est absolument pas fait pour le remplacer.

Sophia ne concerne que le diabète ?

Sophia existe depuis 2008, la Haute-Garonne est un département pilote et il a été généralisé à toute la France l'an passé. Et là depuis deux, mois vient de débiter Sophia asthme, c'est tout nouveau et en ce moment nous sommes sur le point d'envoyer aux personnes asthmatiques les informations. Sophia Asthme est exactement le même service que pour le diabète. ■

Anne-Lyse

Centre de Soins d'Empalot



Quelle est la spécificité du Centre de soin d'Empalot ?

Le Centre de soins d'Empalot a été créé en 1976 grâce au dynamisme de certains habitants du quartier. À l'origine, seules des religieuses exerçaient des soins infirmiers sur le quartier et lors de la fermeture du dispensaire, les habitants ont voulu pérenniser une présence infirmière dans leur quartier en créant cette association. De fait, le centre est connu et reconnu sur le quartier. Par rapport aux infirmiers libéraux notre spécificité est d'être très liés à la vie du quartier aux travers les autres associations et structures qui interviennent sur le quartier. Notamment en participant à des opérations d'éducation dans le domaine de la santé, alors ça peut toucher au diabète, à la contraception, enfin tous les domaines et toutes populations concernés sans restrictions d'âge. Après nous avons un accueil tous les jours de 16h à 17h.

Comment se compose l'équipe ?

Alors, il y a deux secrétaires à mi-temps, et six temps pleins infirmiers, mais majoritairement du $\frac{3}{4}$ temps.

Quelle est la situation du Centre aujourd'hui ?

Ce type de structure qui fonctionne en association, qui ne reçoit aucune aide sous forme de subventions parce que nous sommes dans le domaine de la santé, n'a de ressource que les interventions que nous faisons. Évidemment, les rentrées d'argent sont liées au nombre de soins que nous produisons,

mais aussi à la façon dont sont rémunérés les soins. Soyons clairs nous ne sommes pas dans une logique mercantile ou de rentabilité. Étant en association nous cherchons juste à équilibrer les comptes et régler les salaires des salariés. Après, le centre de soins d'Empalot est resté fidèle à son idée de départ : une association de quartier au plus proche et au service des habitants. Il a toujours fait partie de la vie associative du quartier. Et il faut rappeler que l'exercice en centre de soins infirmiers présente l'intérêt de permettre à des jeunes diplômé-e-s de pratiquer, à l'issue de leur formation, des soins à domicile.

Quelles sont les pathologies les plus traitées sur le quartier ?

Nous n'avons pas d'éléments pour comparer avec d'autres quartiers. On pensait par exemple avoir une population vieillissante dans nos patients chroniques et il s'est avéré que notre logiciel de traitement des soins a fait ressortir que ce n'était pas le cas. Après des maladies spécifiques, on n'a vraiment pas d'éléments. Mais après les grosses pathologies récurrentes on dira sont le diabète, des gens très âgés qui perdent leur mobilité et autonomie. Mais 80% de nos interventions est le soin infirmier classique tel les pansements, injections. Il y a quelque chose qui apparaît depuis quelques années dans les soins à domicile ce sont les perfusions en chimiothérapie. Mais attention, ce n'est pas lié spécifiquement à la population du quartier ou à une catégorie socio-professionnelle quelconque. ■

Mon Quartier, ma Santé!

Dis moi qui te soigne, je te dirais comment tu vas...



**Dr Bourdoncle, Dr Laskar,
Dr Bensemhoun.**

Focus.

Aujourd'hui, l'offre de soins sur le territoire n'est pas homogène. D'après une étude réalisée par la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sociales et Sanitaires) en 2006, la densité de professionnels de

santé à Empalot est inférieure à celle constatée sur la commune et le département. Elle est, en outre, comparable à celle des autres quartiers périphériques au centre ville. Trois médecins généralistes (Dr Bourdoncle, Dr Bensemhoun et le Dr Laskar) exercent sur le quartier mais d'autres cabinets occupent les mêmes fonctions que ceux du quartier en périphérie. Le nombre moyen d'actes effectués par les médecins de la zone GPV est de plus de 2600 alors qu'il est de 1400 sur Toulouse (données CPAM 2006).

Par contre, le manque de médecins spécialistes se fait sentir puisqu'il n'en existe pas sur Empalot. Les consultations se font dans les cliniques, les hôpitaux ou auprès de libéraux. De même, il n'existe pas de cabinets d'infirmiers libéraux mais le Centre de Soins assure les soins généraux et propose des actions de prévention. D'autres activités sont présentes comme la kinésithérapie ou la pharmacie. Le quartier est aussi doté d'un CLIC (Conseil Local d'In-

formation et de Coordination en Gérontologie) monté par l'association « Générations Solidaires. » et la présence d'une psychologue (Mme Visconti), sur rendez-vous individuel et en tenant une permanence au local d'Une Place Pour Tous sur la place commerciale.

Notons aussi la présence de la Maison de la Solidarité et de sa PMI (Protection Maternelle Infantile). La Maison des Solidarités assure la mise en œuvre de l'ensemble des compétences sociales du Conseil Général avec un accompagnement des familles et protection de l'enfance; elle assure l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et lutte contre la précarité avec un personnel administratif, des travailleurs sociaux (assistants sociaux, éducateurs) et médico-sociaux (infirmiers, médecins, puéricultrices, psychologues, sages-femmes), vous accueillent, vous accompagnent, vous informent et vous orientent. Cependant, certains professionnels et habitants font remarquer l'absence de pédiatres ainsi que le départ du dentiste et du centre de biologie. Mais dans l'ensemble le rapport conclut que « l'accès aux droits et aux soins est sans dysfonctionnement notable dans l'ensemble». ■



L'équipe du Centre de Soins Empalot.

Journée contre les violences faites aux femmes

En France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint.



À l'origine.

La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des

femmes est célébrée le 25 novembre depuis 1981, par les défenseurs des droits des femmes, car le 25 novembre 1960, en République dominicaine, furent sauvagement assassinées les trois soeurs Mirabal, opposantes politiques, sur les ordres du dictateur Rafael Trujillo (1930-1961). Les gouvernements, les organisations internationales et les ONG sont donc invités à organiser des activités durant cette journée pour sensibiliser le grand public au problème de la violence à l'égard des femmes. Ces violences impactent et fragilisent, chaque jour, notre société, elles sont des atteintes à la dignité, aux droits, à la personne humaine, mais aussi aux fondements de la démocratie. Les associations répondent quotidiennement à la détresse de ces femmes en leur apportant une écoute, en leur proposant une orientation spécifique en fonction de chaque situation ou un accompagnement dans leurs démarches ; acteurs de proximité, elles participent à la sensibilisation des publics et au renforcement des politiques publiques.

C'est dans ce cadre que la ville de Toulouse a organisé plusieurs rendez-vous avec notamment des expositions et des carrefours-rencontres. Conjointement la Mairie de Toulouse et la préfecture de la Haute-Garonne ont organisé une rencontre à la Maison des Associations réunissant tous les acteurs associatifs du quartier afin d'apporter quelques éléments d'expertise et d'information sur cette thématique prodigués par des salariées de l'association Faire-Face, de la responsable de SAVIF (Stop à la violence Intra-Famille) et de la

police nationale. Nombreux ont insisté sur la nécessité de poursuivre et de renforcer les politiques publiques et les moyens dédiés pour la prévention et l'accompagnement des



femmes ainsi que le soutien aux associations engagées dans la lutte contre ces violences, en particulier celles qui accompagnent des femmes sur l'ensemble du territoire français et des quartiers populaires. Cette matinée d'information s'est conclue par le discours de Mr Moudenc, Maire de Toulouse rappelant l'effort considérable de la ville pour lutter contre ce fléau ainsi que les initiatives que propose la ville. Et également par Mr Mailhos, Préfet de la Haute-Garonne, qui a mis en exergue l'engagement de l'État en matière de lutte contre les violences faites aux femmes avec notamment le 4e plan de lutte contre les violences faites aux femmes 2014-2016. Les associations et représentants des collectivités territoriales continueront à être étroitement associés au suivi de ce plan et à sa mise à jour. Le haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes sera saisi pour conduire avant son terme une évaluation globale, rendue publique, du présent plan et sera consulté en amont des rapports d'information transmis au parlement en application de la loi. ■



La Case de Santé

Quel avenir?



Origine

« La case de santé » a ouvert en août 2006 malgré de nombreuses difficultés. Un beau défi

qui a été relevé par l'équipe qui a su démarrer un projet et prouver son utilité dans le paysage de santé toulousain. La solidité de l'équipe pluridisciplinaire se compose aujourd'hui d'une infirmière, trois médecins généralistes, un psychologue, deux travailleurs sociaux, trois médiateurs santé et d'un agent d'entretien. Dans ce lieu de santé inscrit dans le paysage d'un quartier populaire du centre-ville de Toulouse, accueil, principalement, mais pas uniquement les habitant-e-s d'Arnaud-Bernard. Des salariés, retraités, étudiants, artistes, précaires se côtoient dans une approche spécifique autour de certaines problématiques (migrants, prisons, toxicomanie, violence faite aux femmes ...) « Sans en avoir l'air » pour éviter toute stigmatisation. Le projet de la case de santé repose donc sur un principe simple : la santé n'est pas uniquement l'absence de maladie. La santé doit être vue comme globale.

La situation

Alors que la nouvelle loi de santé, qui devrait être votée au début de l'année prochaine, devrait aller dans le sens de ce projet en favorisant l'éclosion de ce type de structures et malgré son utilité publique indéniable, la Case de Santé traverse une période difficile, son avenir n'est pas assuré. De nombreuses manifestations et prise de paroles ont eu lieu depuis maintenant trois mois pour défendre un lieu innovant et exemplaire. Ce qui est demandé par les professionnels de cet établissement, c'est une structure de financement annuel et pérenne. L'Agence régionale de santé

(ARS) qui a pour mission de mettre en oeuvre la politique de santé dans la région, intervient sur un champ d'action plus large : de la prévention



aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs en santé et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence. Et pourtant entre la Case de Santé et l'ARS la ligne semble rompue. La Préfecture a organisé une mission de médiation qui a permis de rassembler les principaux partenaires publics de la Case de Santé dont il ressort que l'ensemble des pouvoirs publics réunis se sont engagés à tout faire pour que la fermeture de la Case de Santé ne soit pas une option et ont indiqué vouloir déterminer leurs engagements financiers sur la base d'un chiffrage et de garanties de gestion apportées par l'association gestionnaire. Selon Fabien Maguin, médiateur santé à la Case de Santé « Nous avons présenté un dossier complet, incluant un budget prévisionnel, ainsi que les charges concernant les salariés. Nous n'avons besoin que de 500 000 euros par an, ce qui n'est pas beaucoup pour ce type de structure innovante ». C'est ces jours-ci que l'ARS doit prendre une décision pour débloquer ou pas les fonds nécessaires pour 2014 et annoncer son nouvel engagement pour 2015. Une nouvelle qui pour beaucoup se fait trop attendre... ■

Case de Santé - 17 place A. Bernard Tlse
05 61 23 01 37

Le Mercredi 10 décembre 2014

Papa Noël

La magie de Noël s'empare de Toulouse pour une parenthèse enchantée ! Cette année, les animations font la part belle aux traditions et mettent le Père-Noël à l'honneur. Il ouvre les portes de sa maison square Charles de Gaulle. À quelques pas de là, il a déposé une «Boîte cadeau» géante et invite à accrocher un vœux. Le Père-Noël vient aussi à votre rencontre dans les quartiers !

De 9 à 11 heures : Marché Empalot

Dimanche 14 décembre

de 10 à 12 heures : Saouzelong (Métro)

de 15 à 17 heures : Saint-Michel, Busca.

Du 12 au 14 décembre 2014

Original Populaire

30 ans d'actions culturelles dans les quartiers populaires. À travers cette initiative, Tactikollectif souhaite explorer la mémoire des initiatives culturelles dans les quartiers depuis les années 1980. Au menu rencontre forum, projections et concerts Avec notamment Zebda, Raïna Raï, Nawel, Macka-B, Kalakuta Selectors... Au Metronum (Métro Borderouge).

Rens : www.tactikollectif.org

Le 18 décembre 2014 à 19h00

Ciné Club Solidaire

Dans le cadre du Ciné club de la Diversité, Karavan, vous propose une soirée des Solidarités Nord-Sud. Avec la participation de Hafida El Falahi. Une rencontre avec cette femme battante, modèle de lutte pour l'émancipation, l'insertion professionnelle, l'alphabétisation et la valorisation des initiatives sociales et économiques des femmes rurales au Maroc.

Dans la salle de quartier de Bagatelle- 11, rue Bachaga Boualem 31100 Toulouse Métro Bagatelle - Bus N°3 . Rens : www.karavan.org

Les Coursives d'Empalot est édité par l'association Karavan

Directrice de publication **Bahia Benhamid**

Superviseur **Ahmed Lrhziel**

Rédacteur **Abdelkrim Makouf**

Comité de rédaction **S. Garros (HASURE), É.Pons (ASV), M.Calmes, I.Lalaurette (ASEER).**

Maquette et photos **Abdelkrim Makouf, Joel Gérard.**

Dessin **Pierre Samson**

Impression **Imprimerie Ogham-Delort 12/2014**

Imprimé sur papier recyclé

Pour écrire au journal, contacter l'association Karavan, 34 boulevard des Récollets, 31400 Toulouse. t. 05 62 26 56 33 – f. 09 85 81 60 21 coursives@karavan.org – www.karavan.org

Votre avis nous intéresse, pour apporter témoignages et remarques, n'hésitez pas à nous contacter.

Le journal gratuit du quartier vous donne rendez-vous tous les débuts de mois. Vous le trouverez chez les commerçants, dans les administrations d'Empalot et aussi sur internet à l'adresse www.karavan.org. Pour recevoir directement Les Coursives d'Empalot chez vous, merci d'adresser un chèque de 12 euros à l'association Karavan (pour les frais d'envoi de 10 numéros).



Le thème du prochain numéro
GPV Perspectives 2015



KARAVAN

Association Loi 1901

Accès à la culture pour tous

9ème Édition

MARCHÉ DE LA SOLIDARITÉ

Place Commerciale Empalot



**Espace
Enfants**

**Le 20 décembre
de 10h à 17h**

Renseignements

05 62 26 56 33

WWW.KARAVAN.ORG

Vente: Produits artisanaux et exotiques

fabriqués par des adhérent-e-s

Animations: Danse , Musique, animations pour les enfants

MAIRIE DE TOULOUSE
www.toulouse.fr

